

DENRÉES SANS IMPORTANCE STRATÉGIQUE—
EXPORTATIONS EN UNION SOVIÉTIQUE
ET EN CHINE COMMUNISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Pourrais-je poser une question au ministre du Commerce? Parmi les efforts qu'il fait pour augmenter nos exportations de denrées sans importance stratégique, le Gouvernement a-t-il, à l'instar du Royaume-Uni et d'autres pays membres de l'OTAN, pris des mesures visant à supprimer les différences que présente la liste de denrées dont l'exportation est interdite vers l'Union soviétique d'une part et vers la Chine communiste d'autre part?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, cette question est à l'étude, et dès que nous aurons quelque chose à dire sur la ligne de conduite du Gouvernement, nous en ferons part à la Chambre.

M. McIlraith: Sa question portait sur des faits, et non pas sur une ligne de conduite. *(Plus tard)*

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur l'Orateur, une question qui fait suite à celle que j'ai posée tantôt. Le ministre du Commerce serait-il assez bon de dire à la Chambre si le Gouvernement prend des mesures pour supprimer les divergences qui existent entre la liste des denrées dont l'exportation est interdite vers l'Union soviétique et celle qui a trait aux denrées exportées à la Chine communiste?

L'hon. M. Churchill: Je ne sache pas qu'on ait pris quelque mesure récemment.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-
CHÔMAGE

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE D'OUVERTURE
DE NOUVEAUX BUREAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail et j'espère qu'il en a eu un préavis suffisant. Quelles mesures prend-on pour établir des bureaux de la Commission d'assurance-chômage et du Service national de placement dans les localités de Terrace, Smith et Burns-Lake?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu préavis de cette question; mais, si l'honorable député veut que j'examine le sujet, je ferai préparer un rapport.

LES PIPE-LINES

"TRANS-CANADA PIPE LINES"—AMÉNAGEMENT DU
TRONÇON DU NORD ONTARIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Après la déclaration du premier ministre qui annonçait la formation d'une commission d'enquête sur l'énergie, et en se référant plus particulièrement à l'alinéa d), où sont exposées les attributions de cette commission, le premier ministre suppléant peut-il donner l'assurance à la Chambre, et spécialement à la population de l'Ontario septentrional, que le Gouvernement ne se servira d'aucune manière de cette mesure, soit maintenant soit plus tard, pour retarder l'aménagement du tronçon du pipe-line transcanadien dans le nord de l'Ontario? Cet aménagement est en effet très important pour le développement de cette région.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Règlement!

L'hon. Howard C. Green (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas le texte du décret du conseil sous les yeux en ce moment, mais je puis assurer à l'honorable député...

M. Garland: L'alinéa d) se rapporte à l'Ontario septentrional.

L'hon. M. Green: ...que nous désirons autant que lui voir le pipe-line transcanadien achevé.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Harkness: Nous l'avons toujours désiré.

LES ÉDIFICES PUBLICS

JOYCEVILLE—A PROPOS DE L'IMMEUBLE
ADMINISTRATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. J. Henderson (Kingston): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. Serait-il assez bon d'informer la Chambre si le contrat visant la construction de l'immeuble administratif du pénitencier de Joyceville a déjà été accordé?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député d'avoir bien voulu me donner préavis de son intention de poser cette question; en réponse, je lui dirai que la construction de cet immeuble administratif a été mise en adjudication, les soumissions étant acceptées jusqu'au 30 octobre.